

Qui sommes-nous ?

Valeco est producteur et exploitant français d'électricité 100% renouvelable.

Acteur historique de la transition énergétique en France l'ambition de Valeco est d'accroître la production d'énergie renouvelable sur les territoires. Notre objectif : réduire notre dépendance aux énergies fossiles et tendre vers un monde plus durable. Aujourd'hui, Valeco possède une puissance installée de plus de 500 MW d'origine éolienne, solaire et biomasse.

Ce qu'il faut retenir :

- Une équipe de plus de 200 hommes et femmes passionnés
- 175 éoliennes
- 37 parcs solaires en exploitation et en construction
- 8 agences en France pour un ancrage territorial de chaque projet

Comprendre l'éolien

Vous pourrez trouver avec cette lettre d'information, un fascicule de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, désormais Agence de la Transition Ecologique sous la tutelle du Ministère de l'écologie), présentant les grandes lignes de l'énergie éolienne.

Ce livret permet de répondre aux questions légitimes que se posent les citoyens lors de l'étude d'un projet sur leur territoire. Il aborde aussi les atouts de cette énergie renouvelable à l'échelle locale et nationale.

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien sur la commune de Senaide ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

Léa LEMERCIER – lealemercier@groupevaleco.com

VALECO – 30,32 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne Billancourt

Les chiffres clés de l'éolien en France*



1^{er}
gisement
européen pour
l'éolien terrestre



39 200 GWh
éoliens produits
en France en
2020



8,7%
de la
consommation
électrique
française en
2020

Les chiffres pour la région Grand-Est*



3 887 MW
installés fin 2020



20 %
de la consommation
électrique régionale



162
emplois fin 2019



100%
d'énergie renouvelable
en 2050



2^{ème}
région française

*Sources : Ademe, RTE & Journal Eolien.org pour la région Grand Est



PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

www.groupevaleco.com

Lettre d'information N°1
Juin 2021

PROJET ÉOLIEN

Commune de Senaide (88)

Parc Eolien des Monts de Lacaune (Tarn - 81)

Madame, Monsieur,

A l'automne 2020, la société Valeco, producteur d'énergies renouvelables, a pris contact avec le maire de la commune de Senaide en vue d'étudier la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire. Avec l'accord de plusieurs propriétaires et agriculteurs de la zone, et suite à la présentation du projet en conseil municipal, Valeco souhaite faire part de ce projet aux riverains. Par la suite, il est projeté de débiter des études techniques (expertises de vent, expertises écologiques, paysagères, acoustique etc...) qui devront valider la faisabilité d'un parc éolien.

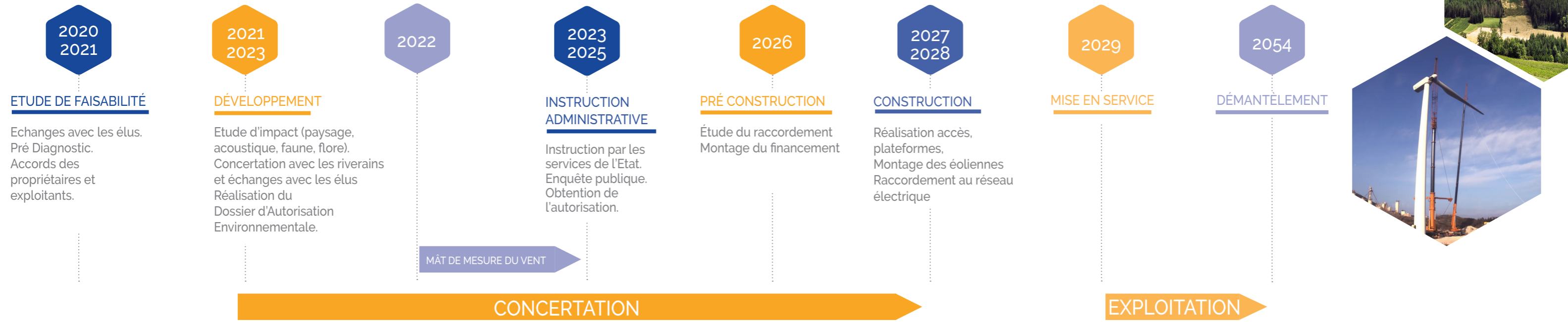
En fonction des résultats obtenus, la localisation, le nombre et le gabarit des éoliennes pourront être choisis, en concertation avec toutes les parties prenantes, élus, propriétaires, riverains.

Cette première lettre d'information vous présente la société Valeco, les principales caractéristiques et étapes d'un projet éolien, ainsi que le potentiel éolien sur la commune. D'autres suivront au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Léa LEMERCIER, Chef de projet

Calendrier prévisionnel du projet



Environ **4 MW** de puissance unitaire



9 600 foyers alimentés hors chauffage**



4 à 6 éoliennes



44 000MW production annuelle*



Environ **80 000 €/an** retombées économiques pour Senaide*

Où seront implantées les éoliennes ?

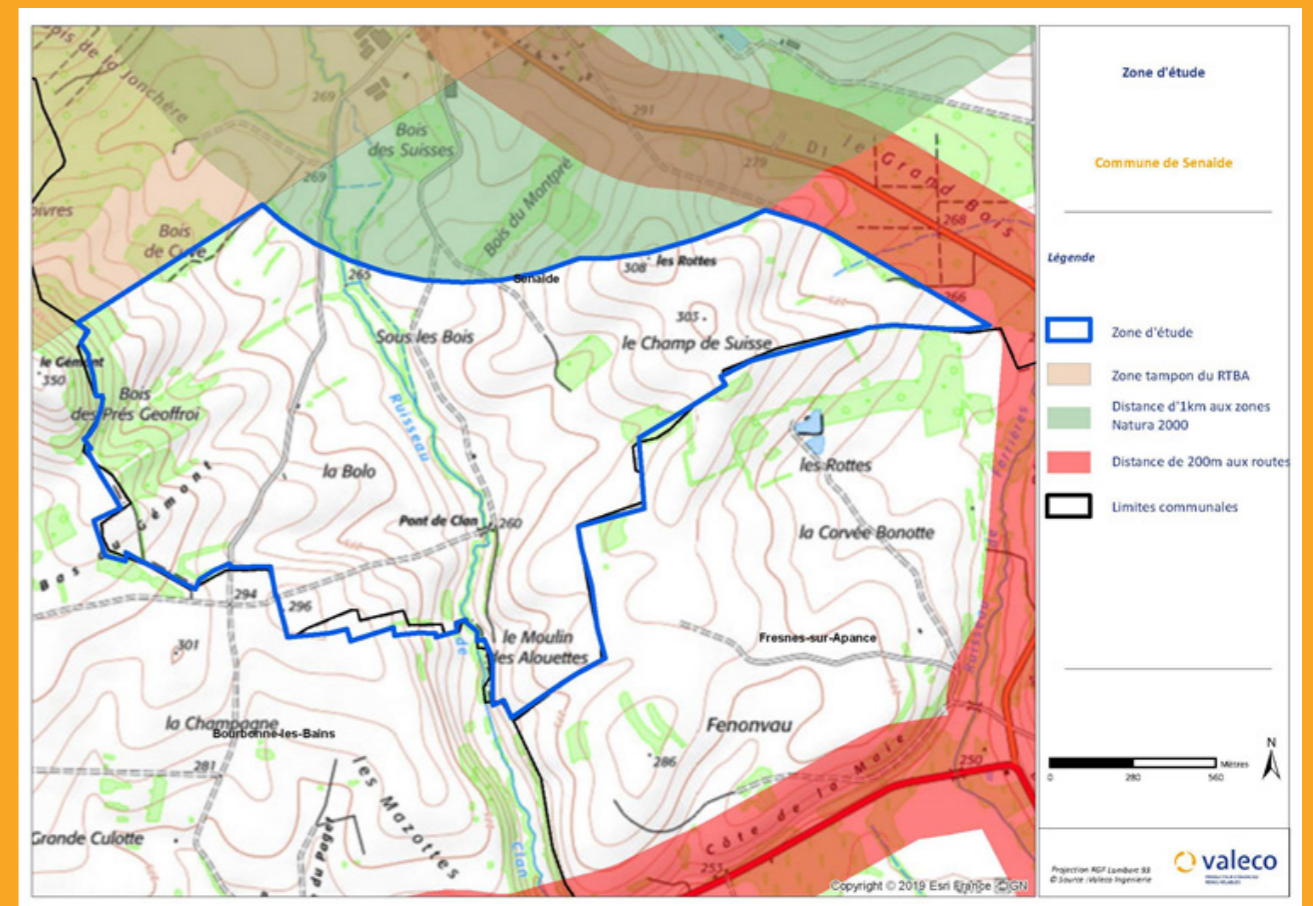
Le développement d'un projet éolien passe par l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation qui comprend notamment des études d'impacts (études environnementales, paysagères, acoustiques). Les implantations sont définies en fonction des servitudes terrestres et aériennes et du résultat de ces études.

Un projet aux multiples avantages

- Contribution du territoire à la Transition Energétique :** Une production locale d'énergie propre, sûre et renouvelable, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique
- Retombées économiques durables au niveau communal :** Ressources nouvelles pour financer des équipements et des services, au travers des taxes (taxe foncier sur le bâti, contribution économique et territoriale, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux) et des servitudes de voiries
- De l'activité économique et de l'emploi :** Entreprises locales et régionales (travaux publics, ingénierie, maintenance/exploitation) Investissement participatif possible dans le projet sous la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 4 et 6 % sur une durée de 2 à 5 ans.

Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude du projet a été définie en fonction de critères propres à l'installation d'éoliennes. Elle dispose d'une bonne exposition au(x) vent(s) dominant(s) et évite les contraintes majeures liées à l'environnement ou la réglementation. Un éloignement minimum de 500m des habitations est respecté, comme la réglementation française l'impose, ainsi que 200m aux routes.



* hypothèse d'un projet de 5 éoliennes de 20MW au total

** 500 gCO₂/KWh (Etude sur la filière éolienne française : bilan, prospective, stratégie - septembre 2017 ADEME)